

Enregistrement de l'intervention de Louis Astre à son domicile parisien le 16 mars 2016

Bonjour camarades !

Quel militant suis-je demande Dalançon ?

En 1944, après la Libération, je quitte les FTP de l'Ariège et rejoins le maire socialiste de Toulouse, capitale du Midi rouge, où les forces de la Résistance intérieure ont engagé une démocratisation très progressiste.

Octobre 45, étudiant et maître d'internat, j'adhère au SNES, à la FGE et la CGT, forte alors de 5 millions de travailleurs.

Au congrès fédéral de Pâques 48, après la scission FO/CGT, j'assiste avec fierté au maintien de l'unité de la FEN dans la perspective de la Charte d'Amiens, avec l'espoir de la réunification. Voilà mes racines !

De 49 à 54, j'accède au bureau de l'ancien SNES comme délégué des « pions » et à la CA de la FEN comme secrétaire de la commission Jeunesse.

Appelé en 59 au secrétariat du SNET, secrétaire général deux ans après, j'entre en juin 1961 au bureau FEN où je resterai jusqu'en 1984.

Dès novembre, au congrès FEN, j'impose la position du SNET opposée à celle du SNI, pour l'indépendance de l'Algérie. Mais surtout, je me fais l'artisan actif de la fusion SNET/SNES.

Pourquoi la fusion ? Dalançon l'a dit en détails. Restons à l'essentiel.

Qu'est le SNET en 1961 ? Une exceptionnelle représentativité. Il syndique la quasi-totalité des personnels du Technique long et supérieur : des PTA aux profs des écoles d'ingénieurs, aux intendants et directeurs et conseillers d'OSP. Cet ensemble est une force vive résolument attachée à la promotion des enfants du peuple. De plus il est animé d'un exceptionnel esprit de solidarité. Ainsi en 63, la victorieuse grève tournante de tous les personnels pour les seuls PTA. Et aussi la solidarité massive pour la grève des mineurs.

Pour le SNET, la nécessité de la fusion tient à trois facteurs principaux. Il fait face à une évolution accélérée des sciences et des technologies qui exige l'amélioration des compétences de tous les enseignants du Technique. D'autre part, la réforme Fouchet qui imbrique les structures des enseignements longs, rend obsolète la séparation. Enfin notre action pour une démocratisation effective de l'enseignement exige non la séparation syndicale, mais le dialogue et la coopération entre enseignants des deux bords.

Quant à la FEN, notre ambition se décline en trois points.

- Oeuvrer à un rééquilibrage interne face à la domination du SNI,
- Orienter sa stratégie éducative vers l'amélioration de la qualification des maîtres et la démocratisation du premier cycle,
- Enfin réorienter sa stratégie vis-à-vis des centrales, et récuser l'ostracisme contre la CFDT, pour les luttes des travailleurs. Mon édito de l'US : « Le nouveau SNES te la FEN » est très clair, et ne me vaut pas que des sourires. Cependant fin janvier 67, le nouveau SNES oblige la FEN, malgré FO et le SNI, à manifester avec CGT et CFDT pour les travailleurs immigrés. Marangé toutefois se fait représenter par Astre avec maire et Séguy.

Mais Dalançon a raison, la fusion s'est heurtée à des problèmes. Certes, il y a la démagogie UA du SNES, mais le plus grave est ailleurs. Nos deux congrès de 1963 décident de préparer l'unification des structures par l'action commune. Mais le SNES est réticent. Il lance seul à la rentrée 1964 une fausse grève des heures supplémentaires qu'il doit stopper en catastrophe.

Aussitôt SNET et SNES lancent ensemble leur fameuse grève administrative pour les conditions de travail. Le SNET gère sa grève et en tire des acquis, y compris le futur bac B. Par contre, la direction du SNES sombre dans l'irresponsabilité et enlève sa grève après le congrès en un tragique fiasco. Alors seulement, face au péri, elle s'engage réellement dans la fusion qui, lancée par référendum, aboutit au congrès de 66.

Quels autres problèmes ? Restons au principal.

A Pâques 1966, notre dernier congrès du SNET se vit dans une émotion partagée. Au SNES, c'est la tragédie : le rapport d'activité des dirigeants UID discrédités est rejeté. Des élections internes précipitées auront lieu. Dhombres démissionne, son adjoint Chéramy, lié au SNI, lui succède. Son irresponsabilité est connue. Depuis 1963, il a freiné la fusion et ne l'accepte que trop tard, après le fiasco de la grève administrative.

Aux élections internes à l'ex SNES, sa liste est battue par UA. Ses camarades le remplacent par Mondot. Si bien qu'à la CA commune du nouveau SNES, c'est avec une seule voix de majorité, grâce au SNET, que Mondot et moi gardons la direction.

Mais au congrès de 1967, si notre rapport d'activité est approuvé, Unité et Action obtient la majorité absolue aux élections qui suivent et conquiert la direction du SNES classique, moderne et technique.

Camarades, je vous salue !